

# LA REINTEGRATION A TEMPS COMPLET A L'EXPIRATION DES DROITS A CONGES POUR RAISON DE SANTE, SUITE A UNE PERIODE DE DISPONIBILITE D'OFFICE POUR RAISON DE SANTE

## PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Le bordereau de saisine indiquant de manière détaillée son objet et les questions précises pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un avis,
- La lettre de l'agent sollicitant sa reprise (voir modèle lettre de demande de l'agent se trouvant dans le bordereau de saisine),
- Tous les documents médicaux en possession de l'agent et relatifs à la pathologie, adressés **sous pli confidentiel** au Conseil Médical – Formation restreinte (comptes rendus opératoires, radiologiques, avis spécialisés, etc...),
- Le certificat médical du médecin autorisant la réintégration et ses conditions,
- L'avis écrit du médecin du travail précisant si l'état de santé est compatible avec la reprise ; si des aménagements de poste sont nécessaires,
- La fiche de poste détaillée et actualisée de l'agent,

**Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.**